N° ordre: 24-700

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DU SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION, DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DECHETS BEAUJOLAIS DOMBES

Nombre de conseillers en exercice : 51 Date de convocation : 05/11/2024

Date d'affichage:

Objet : Attribution du marché de traitement des collectes sélectives

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 novembre à 14 h 30, le Syndicat Mixte s'est réuni en session ordinaire à Belleville-en-Beaujolais, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHEMARIN.

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x ou excusé (e)
х	AVB	AURION Rémi	
Х	AVB	DAUMAS Nathalie	Excusée
х	AVB	DECEUR Patrice	Excusé
х	AVB	DESMULES Marielle	X
х	AVB	FROMENT Benoit	Excusé
х	AVB	MANDON Olivier	Х
х	AVB	MATRAY Bernard	X
Х	AVB	PARIOT Véronique	X
X	AVB	PERRIN Jean-Charles	X
X	AVB	ROMANET Michel	
	AVB	CHEVALIER Armelle	X
	AVB	LIEVRE Gaétan	
	AVB	LONGEFAY Fabrice	
	AVB	TACHON Gérard	X
	AVB	TROUVE Michel	Excusé
х	CCBPD	BLANCHET René	X
х	CCBPD	BOUVET Nicole	X
X	CCBPD	FLAMAND Guy	X
x	CCBPD	GHIRARDI Aurélie	Excusée
х	CCBPD	LEBRUN Pascal	Excusé
х	CCBPD	MERCIER Hervé	1
x	CCBPD	TERRIER Pascal	
	CCBPD	BOUCHARD Loïc	
	CCBPD	CHARDON Gérard	
	CCBPD	LEGLISE Gaëlle	
	CCBPD	TRONCY Thierry	
х	CCDSV	ALBAN Didier	Excusé
х	CCDSV	CHAUMONT Armand	Excusé
х	CCDSV	FORNES Christine	Excusé
х	CCDSV	LAUTIER Vincent	X
x	CCDSV	REY Bernard	Excusé
	CCDSV	BONTEMPS-HESDIN C.	Excusée
	CCDSV	GARNIER Gilles	Excusé
	CCDSV	VALLOS Frédéric	Excusé
х	MBA	COGNARD Jean-François	Excusé
х	MBA	MANTOUX Guy	
	MBA	DARMEDRU Brigitte	Excusé
х	COR	CHAMPALE Aymeric	
х	COR	CORGIER Vincent	
х	COR	GERBERON Alain	X
х	COR	PERONNET Alain	Excusé

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
х	COR	PONTET René	X
х	COR	SALEMBIER René	X
х	COR	SONNERY Patrick	
	COR	BLEIN Bernadette	
	COR	LAGOUTTE Jean-Robert	
	COR	SOTTON Martin	
	COR	SUCHET Ghislaine	Excusée
х	CCPA	DE LA TEYSSONNIERE H.	X
х	CCPA	DOUILLET José	Excusé
х	CCPA	FORT Frédéric	Excusé
х	CCPA	LOMBARD Daniel	X
X	CCPA	MONCOUT!E Lucie	Excusée
	CCPA	LAROCHE Olivier	DISTRICT.
	CCPA	PAULOIS Frédéric	X
7/5	CCPA	PEYRICHOU Gilles	Excusé
х	CCSB	BIOSA Françoise	X
х	CCSB	CHEMARIN Jean-Paul	X
х	CCSB	FAYARD Daniel	X
x	CCSB	LAMURE Thierry	X
х	CCSB	MOREY Jean-Michel	Excusée
x	CCSB	THEVENON René	X
	CCSB	BAGHDASSARIAN Patrick	
	CCSB	DUCLOS Yvette	X
	CCSB	MIGUET Frédéric	
х	SIRTOM	BLOT Yves	X
x	SIRTOM	MAYA Michel	X
X	SIRTOM	PEGON Catherine	X
	SIRTOM	DEMAIZIERE Thierry	
	SIRTOM	TAUPENOT Patrick	
х	SMIDOM	AGATY Guillaume	
х	SMIDOM	COTTEY Romain	
Х	SMIDOM	FERRE Paul	Excusé
х	SMIDOM	JACQUET Claude	
X	SMIDOM	LUX Jean-Michel	
X	SMIDOM	VIOT Dominique	Excusé
	SMIDOM	AUBLANC Jean-Claude	X
	SMIDOM	BIGOT Agnès	
	SMIDOM	DAVIDIAN Philippe	19

Accusé de réception en préfecture 069-256900705-20241114-24-700-DE Date de réception préfecture : 14/11/2024

N° ordre: 24-700

Depuis fin Octobre 2024, la partie nord de la collecte sélective (CC Saône Beaujolais, SMIDOM Veyle Saône et le SIRTOM de la Vallée de la Grosne) va sur le centre de tri TRICEA situé à Torcy en passant par le centre de transfert de Véolia situé à Mâcon.

Les deux marchés de traitement des collectes sélectives se terminant fin 2024, une consultation a été lancée pour le traitement du reste des emballages légers et des multi matériaux (CAVBS – CCBPD – CCDSV – CCPA – COR).

Les quantités annuelles concernées sont :

Emballages légers : 6 000 tonnes (EL)Multi matériaux : 4 000 tonnes (MULTI)

Le marché a une durée initiale de 36 mois, renouvelable deux fois pour une durée de 12 mois, soit un maximum de 5 ans, et démarre au 1^{er} janvier 2025.

Deux offres ont été reçues et analysées :

Centre de tri de Chassieu : PaprecCentre de tri de Saint-Fons : Nicollin

Après analyse des offres par la Commission d'Appel d'Offre qui s'est réunie le 7 octobre 2024, le marché a été attribué à l'entreprise Nicollin, avec une note de 60 sur 60 au niveau du prix, pour un montant de 2 272 140 € HT, soit 11 360 700 € HT (pour 10 000 tonnes) sur 5 ans.

La note technique est de 36,50 / 40 avec un taux de performance de 95 % sur tous les matériaux.

Le comité, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le président à signer le contrat avec Nicollin concernant le marché de traitement des collectes sélectives.

Le secrétaire, Olivier MANDON Le President, Jean-Paul CHEMARIN